

Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune d' ALIX - 69380

Séance du lundi 31 juillet 2017 à 20 h 30

Date de convocation du conseil : 25 juillet 2017

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 11

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Danielle BECOURT-D'HENIN

Membres présents : Mmes & M. Danielle BECOURT-D'HENIN, Francis D'HENIN, Franck DUMOULIN, Norddine GUEDAMI, Pascal LEBRUN, Muriel LIENGME, Véronique MARTINEZ, Sandrine MOIROUX, Thierry RIGNOL.

Membres absents ayant donné procuration : Laurent MONNET à Sandrine MOIROUX, Marie PAILLONCY à Franck DUMOULIN

Membres absents : Michel HABER, Cyril PRADAT, Frédéric MARTINEZ

✓ **Approbation du compte rendu du conseil du 28 juin 2017**

Approuvé à l'unanimité

✓ **Tarif de l'accueil du mercredi – Délibération**

La commune d'Alix a fait le choix du retour à la semaine de 4 jours, et de mettre fin aux Temps d'Activités Périscolaires (TAP) dès la rentrée scolaire 2017-2018.

Un accueil pour les mercredis sera mis en place à la rentrée. Une phase de test avait déjà eu lieu du 7 juin au 7 juillet 2017.

Il est proposé 3 tarifs forfaitaires selon le coefficient familial :

- Le **mercredi toute la journée de 8h à 18h avec repas**. L'accueil se fera de 8h à 9h et de 17h à 18h.
- Le **mercredi matin de 8h à 13h avec repas**. L'accueil se fera de 8h à 9h et de 12h30 à 13h.
- Le **mercredi après-midi de 13h à 18h sans repas**. L'accueil se fera de 13h à 13h30 et de 17h à 18h.

Coefficient CAF	8h à 18h + repas	8h à 13h + repas	13h à 18h
0 / 400	14,00 €	10,00 €	7,00 €
401 / 800	16,00 €	11,00 €	8,00 €
801 / 1200	18,00 €	12,00 €	9,00 €
1201 et +	20,00 €	13,00 €	10,00 €

Au-delà de 13 heures ou de 18 heures, une tarification de 5 € par ¼ d'heure sera appliquée aux parents qui arrivent en retard. Tout ¼ d'heure entamé est dû.

Vote : Tarifs adoptés à l'unanimité

✓ **Question diverses**

- Mme BOUCHOT Marie-Agnès – Bibliothèque
Mme Bouchot ne souhaite pas accepter le nouveau contrat à 5 heures hebdomadaires.
Une procédure de recrutement est en cours pour un emploi de 5h par semaine.
La fiche de mission a été redéfinie avec les bénévoles de la bibliothèque.
- M. MORLON Martial – Agent technique
M. Morlon est en retraite depuis le 1^{er} février 2017. Un pot de départ sera organisé prochainement.

- Un don de mobilier urbain a été fait à la commune.
- M. et Mme Joly ont fait don d'une pierre sculptée provenant vraisemblablement de l'ancienne église. Nous les en remercions.

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h55.
Prochaine réunion du conseil municipal : le 04/09/2017 à 20h30

Suivent les signatures
Les adjoints et conseillers municipaux

Le Maire.

